

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01912

Numéro SIREN : 521 553 206

Nom ou dénomination : 3G PROMOPRIX

Ce dépôt a été enregistré le 15/12/2023 sous le numéro de dépôt B2023/048609

Désignation de l'entreprise Société 3G PROMOPRIX

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 81 AVENUE PAUL SANTY

69008 LYON

Numéro SIRET * 5 2 1 5 5 3 2 0 6 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2

Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 2 2	3 1 1 2 2 0 2 1
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	40 000	012	40 000
	Fonds commercial *				
	Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	14 110	030	(0)
	Immobilisations financières *(1)	040	3 481	042	3 481
Total I (5)		044	57 590	048	43 480
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060	4 791	062	3 545
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)	068		070	
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres *(3)	072	4 812	074	2 363
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	5 968	086	9 277
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	15 570	098	15 185
Total général (I+II)		110	73 161	112	58 665
PASSIF				Exercice N NET	Exercice N-1 NET
				1	2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	6 000	120	6 000
	Ecarts de réévaluation	124		124	
	Réserve légale	126	604	126	604
	Réserves réglementées *	130		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		132	
	Report à nouveau	134	153	134	(395)
	Résultat de l'exercice	136	11 133	136	11 548
	Subventions d'investissement	137		137	
	Provisions réglementées	140		140	
	Total I	142	17 890	142	17 758
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154		154	
	Emprunts et dettes assimilées	156		156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	17 014	166	15 294
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	10 575	172	25 614
	Produits constatés d'avance	174		174	
	Total III	176	41 160	176	40 908
	Total général (I + II + III)	180	59 051	180	58 665
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		Société 3G PROMOPRIX		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13 1 1 2 2 0 2 2 1		13 1 1 2 2 0 2 1					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires		209		210	331 330		261 285				
	Production vendue	biens		215		214							
		services *		217		218							
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222							
	Production immobilisée *					224							
	Subventions d'exploitation reçues					226				3 094			
	Autres produits					230				2 798			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	331 330		267 177				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	227 751		183 064				
	Variation de stock (marchandises) *					236	(1 246)		(631)				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	156		27				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240							
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	37 156		30 786				
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	2 765		3 549				
	Rémunérations du personnel *					250	45 984		35 877				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	4 703		1 721				
	Dotations aux amortissements *					254			211				
	Dotations aux provisions					256							
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	965		(189)				
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260									
Total des charges d'exploitation (II)						264	318 233		254 414				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	13 097		12 763				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers				(III)	280							
	Produits exceptionnels				(IV)	290	1						
	Charges financières				(V)	294							
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		(VI)			1 105				
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348									
Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306	1 965		110					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	11 133		11 548				
B - RÉSULTAT FISCAL						312	11 133	314					
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318							
	Provisions non déductibles *					322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324	1 965						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		330								
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option												
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248		251								
	(Part de loyers dispensés de réintégration)		249										
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999							
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997						
	Entreprise nouvelles (+4 septies)		986	Zone franche urbaine (+4 octies A)		987	Zones de restructuration de la défense (+4 septies)		127	Zones de revitalisation rurales (+4 quinquies)		138	
	Reprise d'entreprises en difficulté (+4 septies)		981	Jeune entreprise innovante (+4 septies A)		989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies)		991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 septies)		992	
	Divers* ZFA NG (+4 quinquies)		345	Investissements outre-mer		344	Créance due au report en arrière du déficit		346				
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						993	Zone de développement prioritaire (+4 septies)					
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1	352	13 098	Déficit col. 2	354			
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I S. seulement)						356						
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								360				
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1	370	13 098	Déficit col. 2	372				

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société 3G PROMOPRIX

31/12/2022

[illegible][illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 3G PROMOPRIX

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	40 000	402		404		406	40 000	40 000	
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	12 700	442		444		446	12 700	12 700	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	1 410	472		474		476	1 410	1 410	
Immobilisations financières		480	3 481	482		484		486	3 481	3 481	
TOTAL		490	57 590	492		494		496	57 590	57 590	

II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial			495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles			500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516	
	Constructions		520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530	12 700	532		534		536	12 700
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546	
	Matériel de transport		550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles		560	1 410	562		564		566	1 410
TOTAL			570	14 110	572		574		576	14 110

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.			1	2	3	4	5			
			6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société 3G PROMOPRIX

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683
Autres immobilisations incorporelles	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques matériel et outillage	730		735
Inst. générales agenc. am. divers	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES				Déficits imputés		983
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033-D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	Déficits reportables		984
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	Déficits de l'exercice		860
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter	Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870

III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381									
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325									
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327									
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)		380									
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326									
N° du centre de gestion agréé		388									
Montant de la TVA collectée		374	23 071								
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	20 358								
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399									
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398									
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397									

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise :

31/12/2022

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Désignation de l'entreprise: Société 3G PROMOPRIX				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01/01/2022		et clos le: 31/12/2022		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	2
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	331 330
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	331 330
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	1 246
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	1 246
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)					
Achats				121	235 495
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	12 551
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	965
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	249 010
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	83 566
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	83 566
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	331 330	Effectifs au sens de la CVAE *	
		023	0		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024	01/01/2022	160	31/12/2022
Date de cessation				186	

(1) Attention : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises qualification des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2023

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 5 2 1 5 5 3 2 0 6 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société 3G PROMOPRIX

ADRESSE (voie) 81 AVENUE PAUL SANTY

CODE POSTAL 69008

VILLE LYON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

2

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

600

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique GHRAB Prénom(s) MOHAMED, ALI

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 300

Naissance : Date 071177 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 23 Voie RUE BEETHOVEN

Code postal 69200 Commune VENISSIEUX Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique GHRAB Prénom(s) ABDELRAOUF

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 300

Naissance : Date 200872 N° Département 99 Commune ZARZIS Pays TN

Adresse : N° 59 Voie RTE DE CORBAS

Code postal 69200 Commune VENISSIEUX Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cagid Quadra

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2023

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann III au C G I)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

N° de dépôt

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

5 2 1 5 5 3 2 0 6 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société 3G PROMOPRIX

ADRESSE (voie)

81 AVENUE PAUL SANTY

CODE POSTAL

69008

VILLE

LYON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copie Quadra

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
44863200 TAXE APPRENTISSAGE		.	1 299.51
01/01/2022 AA S.A.N.		1 299.51	
44863300 FORMATION CONTINUE AGEFOS		.	142.76
01/01/2022 AA S.A.N.		142.76	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77180000 AUTRES PROD.EXCEP.GESTION			0.93
20/12/2022 OD REGUL ECART S/REGL TVA		0.93	

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
FONDS COMMERCIAL	40 000	40 000		
20700000 FONDS COMMERCIAL	40 000	40 000		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	0		
21500000 MATERIEL OUTILLAGE INDUST	12 700	12 700		
21840000 MOBILIER	1 410	1 410		
28150000 AMORT.MATERIEL&OUTILLAGE	12 700	12 700		
28184000 AMORT. MOBILIER	1 410	1 410		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 481	3 481		
27500000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	3 481	3 481		
TOTAL I	43 480	43 480		
MARCHANDISES	4 791	3 545	1 246	35.15
37000000 STOCKS DE MARCHANDISES	4 791	3 545	1 246	35.15
AUTRES CREANCES	4 812	2 363	2 449	103.62
44566100 TVA DEDUCTIBLE S/ACHATS	162	35	127	362.22
44567000 CREDIT DE TVA		499	499	100.00
46700000 DEBITEURS CREDIT.DIVERS	4 649	1 829	2 820	154.22
DISPONIBILITES	5 968	9 277	3 309	35.67
51200000 BANQUE CREDIT MUTUEL	4 194	8 126	3 931	48.38
53000000 CAISSE	1 774	1 151	622	54.02
TOTAL II	15 570	15 185	385	2.54
TOTAL GENERAL	59 051	58 665	385	0.66

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	6 000	6 000		
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	6 000	6 000		
RESERVE LEGALE	604	604		
10611000 RESERVE LEGALE PROP.DITE	604	604		
REPORT A NOUVEAU	153	395	548	138.72
11000000 REPORT A NOUVEAU	153	395	548	138.72
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	11 133	11 548	415	3.60
TOTAL I	17 890	17 758	133	0.75
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	17 014	15 294	1 720	11.25
40100000 FOURNISSEURS	17 014	15 294	1 720	11.25
AUTRES DETTES	24 146	25 614	1 468	5.73
42100010 Rémun. JABOU ABDALLAH	1 329	818	511	62.39
42100011 Rémun. TRIKI SOUFIANE	759	307	451	146.87
42100012 Rémun. KHARROUBI Issam	815	135	680	503.49
42100014 Rémun. GHRAB Redwan	379		379	
43100000 SECURITE SOCIALE	1 029	115	913	791.45
43720000 CAISSE RETRAITE AG2R SALARIER	1 397	817	580	70.99
43740000 PREVOYANCE NON CADRE AG2R	126	126		
44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	1 965	110	1 855	NS
44551000 TVA A DECAISSER	2 357	3	2 354	NS
44571000 TVA COLLECTEE 5.5	572		572	
44863200 TAXE APPRENTISSAGE	1 300	1 300		
44863300 FORMATION CONTINUE AGEFOS	143	143		
45517000 ASSOCIES CPTÉ COURANTS MT	10 575	16 739	6 164	36.82
45700000 DIVIDENDES A PAYER	1 400	5 000	3 600	72.00
TOTAL III	41 160	40 908	252	0.62
TOTAL GENERAL	59 051	58 665	385	0.66

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	331 330	261 285	70 045	26.81
70710000 VENTES MARCHANDISES 5.5 %	301 845	238 033	63 812	26.81
70720000 VENTES MARCHANDISES 20 %	29 486	23 252	6 233	26.81
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		3 094	3 094	100.00
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITAT.		3 094	3 094	100.00
AUTRES PRODUITS		2 798	2 798	100.00
75800000 PRODUITS DIV.GESTION COUR		2 798	2 798	100.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	331 330	267 177	64 153	24.01
ACHATS DE MARCHANDISES	227 751	183 064	44 688	24.41
60700000 ACHATS DE MARCH. 5.5%	166 499	125 616	40 883	32.55
60702000 ACHATS MARCHANDISES 20 %	12 097	12 044	53	0.44
60710100 ACHATS BOISSON 5.5%	49 156	44 921	4 234	9.43
60720000 ACHATS BOISSON 20 %		483	483	100.00
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	1 246	631	615	97.46
60370000 VARIAT.STOCK MARCHANDISES	1 246	631	615	97.46
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	156	27	129	475.05
60220000 ACHATS FOURNITURES CONSO.	156	27	129	475.05
AUTRES CHARGES EXTERNES	37 156	30 786	6 370	20.69
60500000 MATERIEL ET TRAVAUX	625	199	426	214.07
60611000 FOURNITURES ELECTRIQUES	6 352	1 367	4 985	364.76
60626000 EMBALLAGES		349	349	100.00
60630000 FOURN.ENTRET.&PETIT EQUIP	606	145	461	318.18
60640000 FOURNIT.ADMINISTRATIVES	4	68	63	93.62
61320000 LOCATIONS DEPOT COMMERCIA	16 753	16 284	469	2.88
61351100 LOCATION TPE	264	264		
61400000 CHARGES LOCATIVES	2 176	2 176		
61600000 PRIMES D'ASSUR VEHICU	1 478	1 676	198	11.80
61610000 MULTIRISQUES COMMERCE	1 341	1 292	49	3.79
62261000 HONORAIRES SOGEX CONSEILS	4 545	4 260	285	6.69
62262000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX		4	4	100.00
62520000 FRAIS ACCESS. VEHICULES		179	179	100.00
62610000 FRAIS TELECOMMUNICATION	544	540	4	0.71
62710000 CION/CB	1 523	1 207	316	26.20
62780000 SERVICES BANCAIRES	944	776	168	21.65
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 765	3 549	784	22.09
63120000 TAXE APPRENTISSAGE		652	652	100.00
63512000 COTISATION FONCIERE ENTREPRISE	1 259	1 270	11	0.87
63780000 TAXE FONCIERE	1 506	1 627	121	7.42
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	45 984	35 877	10 107	28.17
64110000 SALAIRES APPOINTEMENTS	45 984	35 477	10 507	29.62
64140000 INDEM.ET AVANTAGES DIVERS		400	400	100.00
CHARGES SOCIALES	4 703	1 721	2 982	173.26
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	475	682	1 157	169.60
64532000 COTIS.RETRAITE(SALARIES)	3 259	1 956	1 303	66.62
64541000 COTIS. AUX ASSEDIC	1 919	1 490	429	28.78

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart N / N-1	
			Euros	%
64900000 CREDIT D IMPOT COMPETITIVITE		2 407	2 407	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		211	211	100.00
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.		211	211	100.00
AUTRES CHARGES	965	189	1 154	609.19
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	965	189	1 154	609.19
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	318 233	254 414	63 820	25.08
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	13 097	12 763	334	2.61
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1		1	
77180000 AUTRES PROD.EXCEP.GESTION	1		1	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 105	1 105	100.00
67120000 PENALITES ET AMENDES		548	548	100.00
67180000 AUTRES CHAR.EXCEP.GESTION		557	557	100.00
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 965	110	1 855	NS
69500000 IMPOTS S/LES BENEFICES	1 965	110	1 855	NS
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	11 133	11 548	415	3.60

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société 3G PROMOPRIX	81 AVENUE PAUL SANTY
SIRET 5 2 1 5 5 3 2 0 6 0 0 0 1 7	69008 LYON
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Commerce de détail de viandes et produits à Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	13 098	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art 44 septdecies		
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CABINET SOGEX CONSEILS SARL 34 COURS EMILE ZOLA 69100 VILLEURBANNE Tél:	
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: Lieu LYON
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Qualité et nom du signataire: GERANT
Examen de conformité fiscale (ECF)	Signature GHRAB ABDELRAOUF

N° 2065 bis
2023

I	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES
---	--

J	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES
----------	---

K DIVERS

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

REMUNERATIONS

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Cogid Quadra



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise Société 3G PROMOPRIXdu 01012022Adresse 81 AVENUE PAUL SANTY 69008 LYONau 31122022

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE		
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

10

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 €
par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

Total

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) ⑪		- de l'exercice ⑪	
- de l'exercice précédent ⑫		- de l'exercice précédent ⑫	
Nom et qualité du signataire GHRAB ABDELRAOUF GERANT		A <u>LYON</u> le _____ Signature,	

Cepal Quilira

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Société 3G PROMOPRIX

81 AVENUE PAUL SANTY

69008 LYON

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

CABINET SOGEX CONSEILS SARL

34 COURS EMILE ZOLA

69100 VILLEURBANNE

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Dérogations	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	40 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 700		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 410		
TOTAL	14 110		
Prêts, autres immobilisations financières	3 481		
TOTAL	3 481		
TOTAL GENERAL	57 590		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			40 000	40 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			12 700	12 700
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 410	1 410
TOTAL			14 110	14 110
Prêts, autres immobilisations financières			3 481	3 481
TOTAL			3 481	3 481
TOTAL GENERAL			57 590	57 590

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 700			12 700
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 410			1 410
TOTAL	14 110			14 110
TOTAL GENERAL	14 110			14 110

Etat des provisions

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 481	3 481	
Taxe sur la valeur ajoutée	162	162	
Débiteurs divers	4 649	4 649	
TOTAL	8 292	8 292	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	17 014	17 014		
Personnel et comptes rattachés	3 282	3 282		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 552	2 552		
Impôts sur les bénéfices	1 965	1 965		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 929	2 929		
Autres impôts taxes et assimilés	1 442	1 442		
Groupe et associés	11 975	11 975		
TOTAL	41 160	41 160		

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
Nbre des actions ordinaires existantes	500	600	600	600	600
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	199 442	204 849	238 709	261 285	331 330
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	6 205	2 450	7 329	11 869	13 098
Impôts sur les bénéfices	795	232	1 063	110	1 965
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	4 510	1 318	6 026	11 548	11 133
Résultat distribué					11 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	10.82	3.70	10.44	19.60	18.55
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	9.02	2.20	10.04	19.25	18.55
Dividende distribué à chaque action					18.33
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1	1	1	1	2
Montant de la masse salariale de l'exercice	21 786	23 155	23 475	35 877	45 984
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	2 851	2 187	4 236	4 128	4 703

Société 3G PROMOPRIX

SARL au capital de 6 000.00 Euros
Siège social : 81 AVENUE PAUL SANTY
69008 LYON
RCS LYON 521 553 206

RAPPORT DE LA GERANCE

sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2022

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2022 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 331 330.39 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 261 285.40 Euros, soit une augmentation de 26.81 %.

Les éléments chiffrés d'exploitation pour l'exercice de 12 mois, arrêté au 31/12/2022, indiquent une croissance significative des venets pour la période de l'ordre de 27 % . Cette performance commerciale , s'explique notamment par la mise en place d'une équipe de vente , jouissant d'un esprit de contact et de conseils vis à vis de la clientèle ainsi que l'offre de services adaptées aux besoins des clients.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 11 132.96 Euros, soit 3.36 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 331 331.32 Euros contre 267 177.11 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 24.01 %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 320 198.36 Euros contre 255 628.80 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 25.26 %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 50 686.80 Euros et représentent 15.30 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une augmentation de 34.81 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 0 Euros et représentent 0 % du chiffre d'affaires hors taxes.

- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 13 097.03 Euros soit 3.95 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court terme) :

Exercice précédent	15 185.08 -	40 907.73 =	25 722.65-
Exercice en cours	15 570.36 -	41 160.05 =	25 589.69-

Soit une augmentation de 132.96 Euros .

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 11 132.96 Euros

- à la réserve légale	:	0 Euros
- aux autres réserves	:	0 Euros
- en autres répartitions	:	0 Euros
- en report à nouveau	:	132.96 Euros
- en dividendes	:	11 000.00 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	6 000.00 Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:	0 Euros
- Réserve légale	:	604.46 Euros
- Autres réserves	:	0 Euros
- Report à nouveau	:	286.02 Euros
Situation nette	:	6 890.48 Euros

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

SOCIETE 3G PROMPRIX-
Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 6 000 Euros

SIEGE SOCIAL :
81 AVE PAUL SANTY
69 008 LYON

5 2 1 5 5 3 3 2 0 R C S L Y O N .

RAPPORT SPECIAL DU GERANT
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 5/09/2022.

EXERCICE CLOS
31/12/2022

Chers associés,

Conformément à l'article L 233-19 du code de commerce et en application des dispositions des articles 50 et suivants de la loi du 24 juillet 1966, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée aux dits articles n'est intervenue et s'est poursuivie au cours de l'exercice 2022.

Nous vous demandons d'en prendre acte.

 La Gérance

SOCIETE 3G PROMOPRIX

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 6 000 Euros

SIEGE SOCIAL :
81 AVE PAUL SANTY
69 008 LYON

5 2 1 5 5 3 2 0 6 R C S L Y O N .

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE 05/06/2023 EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022.

L'an deux mille vingt trois
Le cinq juin
A dix huit heures,

Les associés de la Société 3G PROMOPRIX, société à responsabilité limitée au capital de 6 000 Euros divisés en 600 parts de 10 Euros chacune, se sont réunis en assemblée générale Ordinaire Annuelle, au 81 AVE PAUL SANTY 69008 LYON sur convocation de la gérance faite par lettre recommandée à chaque associé.

Sont présent ou représenté

M. ABDERRAOUF GHRAB

300 parts

Propriétaire de trois cent quarante parts

M MOHAMED ALI GHRAB

300 parts

Propriétaire de trois cent parts

Seuls associés de la société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales émises par la société.

L'Assemblée est présidée par MOHAMED ALI en qualité de gérant.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Lecture du rapport spécial établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022
- Affectation du résultat de l'exercice 2022
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/12/2022
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Les questions écrites adressées par les associés à la gérance et les réponses apportées par la gérance,
- Les textes des projets de résolutions soumis à l'Assemblée.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par la gérance. Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées puis personne ne demande plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêté le 31/12/2022 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/12/2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Conformément à la proposition de la gérance, l'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 111 133.00 E Euros et décide de l'affecter comme suit :

Origine du résultat à affecter :

1/ Résultat de l'exercice 2022	11 133.00 Euros
--------------------------------	-----------------

Affectation proposée :

Report à nouveau créateur	133.00 Euros
Distribution dividende	11 000.00 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Troisième résolution

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L 233.14 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Quatrième résolution.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après la lecture par le gérant et les associés présents ou leurs mandataires.

M. ABDERRAOUF GHRAB

M. MOHAMED ALI GHRAB

